Plan du site

Page modifiée le lundi 10 avril 2023 • Données Le Mans Métropole

- Facile
  - L'eau potable
    - L'eau
    - L'assainissement
  - Les déchets
    - Les collectes
      - Le calendrier des collectes
    - Les déchèteries
      - Le planning des déchèteries
    - Les consignes de tri
    - Le compostage
    - Les animations
      - L'agenda de la propreté
    - Les filières de traitement
    - Les éco-organismes
      - Cyclamed
      - Éco-mobilier
      - Refashion
      - ÉcoDDS
      - Écologic
      - Citeo
      - Ecosystem
      - Corepile
    - La propreté urbaine
  - Le logement
    - Le locatif social
      - La cotation de la demande de logement social
      - Les résidences sociales
    - Le logement pour les jeunes
    - Le logement pour les seniors
    - Les droits du locataire
      - Le bail d'un logement vide
      - Le bail d'un meublé
      - Les charges
      - L'assurance
      - Les diagnostics
      - Les recours
    - Les aides au logement
    - L'accession à la propriété
      - L'accession aidée
        - Les opérations d'accession à la propriété
          - Le Clos de Paris
          - Les Portes du Chemin-creux
          - La rue de la Gare
          - La Grande-Maison
          - La résidence de l'Espal
          - Belle-Chasse
          - La rue des Coccinelles
          - Le Domaine de La Lande
          - Les Belles de l'Huisne
      - Le terrain à bâtir
      - L'achat dans le neuf
      - L'achat dans l'ancien
      - La vente HLM
      - L'habitat participatif
      - L'accompagnement à l'accession
    - Les aides à la rénovation
    - L’accompagnement des propriétaires
    - Les logements conventionnés
  - En ville

        - La voirie
        - Les marchés
        - Les ventes immobilières
    - Les déplacements
        - Le Boulevard nature
        - Les transports en commun
        - Les parkings publics
        - Le vélo
- Citoyen
    - Les élus
        - Le président
        - Les vice-présidents
            - Joël Le Bolu
            - Jacques Gouffé
            - Christophe Rouillon
            - Fabienne Lagarde
            - Gilles Leproust
            - Quentin Portier
            - Jean-Yves Lecoq
            - Isabelle Leballeur
            - Renée Kaziewicz
            - Marcel Mortreau
            - Patricia Charton
            - Christine Poupineau
            - Franck Breteau
            - Rémy Batiot
            - Claude Petit-Lassay
        - Les conseillers
            - Carole Heulot
            - François Édom
            - Lydia Hamonou-Boiroux
            - Thierry Touche
            - Florence Pain
            - Christophe Counil
            - Laurent Paris
            - Abdelmajid El Arrasse
            - Karine Mullet
            - Oursoune Mbodj
            - Alexis Braud
            - Claudine Lebatteux
            - Rémy Kanua Diyabanza
            - Francine Giffard
            - Gaëtan Cordelet
            - Thierry Cozic
            - Ève Sans
            - Laurent Charretier
            - Patrick Desmazières
            - Jocelyne Lauger
            - Patrice Leboucher
            - Sandrine Rabaud-Plu
            - Didier Le Bars
            - Madeleine Siopathis
            - Christophe Massé
            - Maurice Pollefoort
            - Isabelle Sévère
            - Sophie Moisy
            - Yves Calippe
            - Nordine Arik
            - Cécile Leroux
            - Serge Cigana
            - Catherine Brûlé-Delahaye
            - Christian Lacoste
            - Anne-Marie Choisne
            - Pascal Mariette
            - Patricia Lautru
            - Michaël Guihard
            - Agnès Besnard

- Nathalie Buchot
- Ludivine Ménard
- Marietta Karamanli
- Kaba Fofana
- Olivier Ruchaud
- Jacqueline Rousseau
- Olivier Biencourt
- Hélène Laforêt-Thibault
- Éliane André
- Patrick Fournier
- Christian Vernet
- Yvan Goulette
- Dominique Ravenel
- Jacky Marchand
- Damienne Fleury
- Christian Poirier
- Mickaël Juigné
- Cyril Ravé
- Nicolas Augereau
- Anita Burot
- Le calendrier des conseils
- Les délibérations
  - La séance du 19 décembre 2024
  - La séance du 13 décembre 2024
  - La séance du 21 novembre 2024
  - La séance du 8 novembre 2024
  - La séance du 3 octobre 2024
  - La séance du 20 septembre 2024
  - La séance du 27 juin 2024
  - La séance du 21 juin 2024
  - La séance du 30 mai 2024
  - La séance du 17 mai 2024
  - La séance du 11 avril 2024
  - La séance du 5 avril 2024
  - La séance du 15 février 2024
  - La séance du 2 février 2024
  - La séance du 21 décembre 2023
  - La séance du 15 décembre 2023
  - La séance du 16 novembre 2023
  - La séance du 10 novembre 2023
  - La séance du 28 septembre 2023
  - La séance du 22 septembre 2023
  - La séance du 29 juin 2023
  - La séance du 16 juin 2023
  - La séance du 11 mai 2023
  - La séance du 23 mars 2023
  - La séance du 10 mars 2023
  - La séance du 9 février 2023
  - La séance du 27 janvier 2023
  - La séance du 15 décembre 2022
  - La séance du 2 décembre 2022
  - La séance du 27 octobre 2022
  - La séance du 29 septembre 2022
  - La séance du 23 septembre 2022
- Les arrêtés
  - Les arrêtés de 2022
  - Les arrêtés de 2023
  - Les arrêtés de 2024
- La concertation
  - Les conseils citoyens
    - Les quartiers prioritaires
  - Les enquêtes publiques
  - Les grands projets
    - La Héronnière
    - Le site militaire Etamat-Paixhans
    - Le site militaire Etamat-Sud du Mans
    - Le Vaudrou

        - Les Lavandières
    - Le réseau Chronovélo
        - L'actualité du réseau Chronovélo
    - La Fabrique
        - Les expositions temporaires
            - Géopoétique des villes, géopoétique des champs
            - Plastic Odyssée
            - Jeunes architectes et paysagistes s'exposent
            - Matière grise
            - Etamat-Paixhans
            - Tout est paysage, une architecture habitée
            - Iceberg
            - L'architecture dans le bon ordre
            - Réenchanter le monde
            - Parcs et jardins en gestion écologique
            - Connaître pour mieux comprendre
- Les engagements
    - Le développement durable
    - Le plan climat air énergie
    - Le plan alimentaire territorial
    - Le programme Life +
    - La réduction des déchets
        - L'agenda de la propreté
        - Les écogestes
            - Le détail de l'écogeste
        - Le stop-pub
    - Les jardins partagés
    - Les fonds européens
        - Les projets financés par l'Europe
            - La création d'une voie verte avenue de Nettleham
            - La création de liaisons douces route de Laval
            - Le centre commercial du Mail
            - La rénovation du gymnase Pierre-Rouzière
            - La piste cyclable Monné-Hautes-Métairies
            - La signalisation lumineuse de Tempo
            - L'aménagement des rues des Corbières et du Cantal
            - Le parvis du collège de l'Épine
            - La rénovation de la maison des Bruyères
            - La création de terrains multisports
            - L'aménagement du Boulevard nature
            - Les études du réseau de chaleur
            - Les études de densification urbaine
            - La piste cyclable Sargé-Le Mans
            - Les études de déplacements
            - La banque de données topographiques
            - La liaison douce route de Beaugé à Rouillon
            - La création du centre de santé
            - La rénovation de la piscine de Coulaines
            - La rénovation du centre aquatique les Atlantides
            - La rénovation de l'éclairage public
            - La rénovation énergétique du multi-activités
            - L'implantation de conteneurs enterrés aux Sablons
            - La rénovation énergétique de l'école de l'Épau
            - La rénovation énergétique de l'école Jean Vilar
            - La reconversion de la friche industrielle Actisud
            - La rénovation énergétique de la maison médicale
            - La reconstruction de la crèche des Sablons
            - La continuité écologique de la Sarthe et l'Huisne
            - L'unité de méthanisation
            - La reconversion du site Étoc-Demazy
            - Les études préliminaires aux chronolignes
            - La restructuration du terminus technique Piffault
            - La rénovation énergétique de la Maison de l'enfant
            - La construction d'un chapiteau à la Cité du cirque
            - Le renforcement du plan numérique des écoles
            - Le déploiement de générateurs photovoltaïques
    - La protection contre les crues

- Le vivre ensemble
  - Les interventions
  - Le handicap
  - L'insertion
    - L'appel à projets du Plie
      - Les appels à projets clos
  - La Cité de l'emploi
  - La Fabrique à entreprendre
  - La réussite éducative
  - Le contrat de ville
    - Les quartiers prioritaires
      - Le quartier Bellevue-Carnac
      - Le quartier Chaoué-Perrières
      - Le quartier Épine
      - Le quartier Ronceray-Glonnières-Vauguyon
      - Le quartier Sablons-Bords-de-l'Huisne
  - La politique locale de l'habitat
  - Le numérique pour tous
    - Les animations
    - Les ressources
- La collectivité
  - La communauté urbaine
  - Les finances
    - Les budgets annexes
  - Les subventions
  - Les marchés publics
  - Les ventes aux enchères
  - Les recrutements
    - Les métiers
    - Les modalités
    - Les offres d'emploi
  - L'accès aux documents
  - L'open data
- Attractif
  - Le territoire
    - La carte interactive
    - Le plan local d'urbanisme
      - Le projet intercommunal
      - Les pièces réglementaires
      - Les déclinaisons communales
        - Aigné
        - Allonnes
        - Arnage
        - Champagné
        - Chaufour-Notre-Dame
        - Coulaines
        - Fay
        - La Chapelle-Saint-Aubin
        - La Milesse
        - Le Mans
        - Mulsanne
        - Pruillé-le-Chétif
        - Rouillon
        - Ruaudin
        - Saint-Georges-du-Bois
        - Saint-Saturnin
        - Sargé-lès-Le Mans
        - Trangé
        - Yvré-l'Évêque
      - Les annexes
      - Les évolutions
        - Le secteur des 24-Heures
        - Le secteur d'Auvours
        - La modification n° 2
      - L'approbation
    - Le Mans Métropole 2040
  - L'aménagement

- Les travaux
  - Le stationnement rue Debussy
  - Le giratoire route de La Suze
  - L'avenue Nationale
  - La rue des Ajoncs
  - La traversée du bourg
  - Le boulevard Saint-Nicolas et la rue Jean-Cocteau
  - La place de l'Europe
  - La rue des Minimes
  - Les rues des Corbières et du Cantal
  - Le giratoire route de Laval
  - La rue Germain-Pilon
  - Le quartier Saint-Nicolas (deuxième tranche)
  - Les rues du Chêne-vert et du Ah-ah
  - La rue Antoine-de Saint-Exupéry
  - L'entrée de ville nord
  - La rue de La Croix-Sainte-Apolline
  - La rue de Souligné
  - Le boulevard de Maule
  - Le carrefour des Maréchaux
  - La rue de la Bruyère
  - L'avenue Guy-Bouriat
  - Le carrefour du centre-bourg
  - Le quartier Saint-Nicolas
  - Le quartier Saint-Nicolas (troisième tranche)
  - Le secteur Voltaire-Cordelet
  - La place Raphaël-Élizé
  - La place de République
  - L'avenue de Nettleham
  - La rue de l'Église
  - La rue Principale et la place de l'Église
  - L'accès au centre de cancérologie
  - La halte ferroviaire Hôpital-Université
  - Le square des Sources
  - Les Chronolignes
  - La route de Fay
  - Les entrées de bourg
  - L'avenue Henri-Pierre-Klotz
  - La route de la Mare
  - Le secteur Gouloumès
  - Le quartier Saint-Nicolas (quatrième tranche)
  - Le carrefour des rues du Villaret et de Glasgow
  - Le lieu-dit Les Maisons-rouges
- Les nouveaux quartiers
  - La Zac de la Bussonnière
  - La Zac Cœur-de-vie
  - La Zac de La Cartoucherie
  - La Zac du Ribay-Pavillon
  - La Zac du Fouillet
  - La Zac Banjan
  - La Zac Nationale
  - La Zac Bellevue
  - La Zac du Grand-Plessis
  - La Zac du centre-bourg
  - La Zac de La Halle-de-Brou
  - Le centre commercial du Mail
- Le cadastre
- Le renouvellement urbain
- Les appels à projets
- Le cofinancement

- L'économie
  - Les acteurs
  - L'accueil d'entreprises
  - L'emploi
  - Le commerce
  - Le règlement local de publicité
  - L'occupation du domaine public

        - La taxe de séjour
    - Le supérieur
        - L'enseignement supérieur
        - La recherche
        - L'innovation
    - Les loisirs
        - Les associations
        - L'office de tourisme
        - L'Arche de la nature
        - Le camping
        - La Gèmerie
- demandés
    - L'annuaire des associations
    - L'agenda des sorties
    - Le journal communautaire
    - Les demandes d'intervention
    - Les jours de collecte
    - Les postes à pourvoir
    - La carte interactive
- Démarches